

Réf: Dossier N° 097696

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YAKRO DEVELOPPEMENT »

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon, Maroc
Antenne, non loin du restaurant chez Hassan, Lot 15, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/03/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAKRO DEVELOPPEMENT »

Objet : l'aménagement foncier, la construction et la promotion immobilière, le génie civil et rural, la gestion d'actifs immobiliers, les prestations diverses en rapports avec l'immobilier.

- La prise de participation de la Société dans toutes Entreprises ou Sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

• Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon, Maroc
Antenne, non loin du restaurant chez Hassan, Lot 15, Ilot 10

Dirigeant(s) : M KOUAME KOUADIO DAVY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03153 du 11/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15601/GTCA/RC/2022 du 11/04/2022

